



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 9 février 2021

Opération de contrôle par le comité opérationnel départemental anti-fraude

Dans le cadre de la lutte contre la fraude, une opération du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) a eu lieu le jeudi 4 février à partir de 19h, en centre-ville de Blois, à l'initiative du préfet de Loir-et-Cher François PESNEAU et du procureur de la République de Blois Frédéric CHEVALLIER.

Le CODAF est une instance opérationnelle placée sous la co-présidence, dans chaque département, du préfet et du procureur de la République et qui a pour objectif, en luttant contre toutes les fraudes, notamment la fraude sociale, de contribuer à préserver une concurrence saine et loyale. En organisant entre les services des opérations coordonnées, en orientant et en priorisant les contrôles, cette instance améliore l'efficacité des politiques de lutte contre les fraudes.

L'opération menée à Blois portait sur le contrôle des livreurs placés sous statut d'auto-entrepreneurs, au regard des obligations les concernant en matière de droit de travail et de législation sociale.

Elle a associé quatre agents de la DREAL, deux agents de l'URSSAF, dix-huit effectifs de la direction départementale de la sécurité publique et deux agents de la police municipale, et a permis de relever :

- 9 infractions pour exécution d'un travail dissimulé,
- 17 infractions pour exercice de l'activité de transporteur public routier de marchandises sans inscription au registre.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*